



Conseil Supérieur de l'Éducation

Jeudi 7 novembre 2024

La CFDT s'oppose aux suppressions de postes d'enseignants

Le 10 octobre 2024, le projet de budget 2025 présenté par le gouvernement envisage la suppression de 4 000 postes d'enseignant·e·s dont 700 dans l'enseignement privé - 660 dans le premier degré et 40 dans le second degré. La raison invoquée par le gouvernement est la baisse démographique. Cet argument est mis à mal si l'on regarde de plus près les données du ministère de l'Éducation nationale. Entre 2007 et 2012, on relève une chute du nombre d'enseignants de 55 000 postes. Depuis, et ce malgré des recrutements, 32 000 enseignants manquent encore par rapport à 2007.

De plus, pour les deux fédérations CFDT de l'Éducation, la baisse démographique est plutôt une opportunité pour améliorer le service public d'éducation et les conditions de travail.

D'une part, il faut en profiter pour améliorer la qualité d'enseignement en diminuant les effectifs par classe. Cela serait particulièrement efficace et cohérent pour que les collègues - essentiellement du premier degré - aient davantage les moyens de prendre en charge l'inclusion, en lien avec les AESH qui verront leur nombre augmenter.

D'autre part, la baisse démographique est une opportunité pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des enseignant·e·s. En effet, les conséquences seront nombreuses : surcharge de travail pour les enseignant·e·s, dégradation des conditions de travail et diminution de l'attractivité de la profession.

Les deux fédérations CFDT de l'Éducation ont déjà demandé à la ministre d'abandonner les suppressions de poste. N'ayant pas été entendues, elles réitèrent publiquement leur demande en déposant en parallèle un pré-avis de grève couvrant la période 4 novembre 2024 au 31 mars 2025. L'École ne peut pas être une variable d'ajustement du budget.